

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

Canicross13

VASSEUR Jean-François Tél : 06.63.61.46.53
Lotissement KOLOMB – 15 Chemin de la CARRAIRE
13015 MARSEILLE Mail : canicross13@neuf.fr

REGLEMENT :

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : canicross13

LIMITE D'INSCRIPTION :

Date limite : le 20 OCTOBRE 2011 pour les licenciés
Au-delà, le tarif non-licenciés sera appliqué

LE PARCOURS :

- Parcours vallonné, sur chemins de terre
- Lieu de départ et d'arrivée : Site de la Coulée-Verte, Centre Commercial Grand-Littoral - MARSEILLE

GRAND PARKING : CC Grand-Littoral (spectateurs) +
Zone compétiteurs

RESTAURATION :

Restauration possible sur place : Grillades,
sandwiches, bar

**DIMANCHE
23 OCTOBRE 2011**

**1° Canicross de
MARSEILLE**



Dimanche 23 Octobre 2011

Canicross13 organise le 1° canicross de MARSEILLE. Courses comptant pour le classement Chien d'Or de la FSLC.

Les courses sont ouvertes à tous (sous réserve d'un certificat médical pour les non licenciés).

LE PROGRAMME : (horaires donnés à titre indicatif)

Dimanche 23 Octobre 2011

Remise des dossards et contrôle vétérinaire à partir de 07h00

09h00 - 6 km - CaniVTT - 15 ans et plus (1)
09h45 - 6 km - Canicross adulte - 15 ans et plus
10h45 - 1,0 km - Cani Enfant 1 - 7 à 10 ans (1)
11h00 - 2,5 km - Cani Enfant 2 - 11 à 14 ans (1)
11h30 - 5 km - Canimarche - Ouvert a tous
14h00 - 2,5 km - Caniloisirs - 15 ans et plus
14h30 - 0,1 km - CaniBaby - Moins de 6 ans

(1) départ contre la montre

Remise des prix à partir de 15h00

LES REGLES ESSENTIELLES A RESPECTER :

- le chien doit toujours être attaché
- pas de collier étrangleur
- le chien doit toujours être devant le coureur
- il est interdit de tirer ou de frapper le chien
- Le règlement de la FSLC (Fédération des Sports et Loisirs Canins) sera appliqué.
- Casque et gants obligatoires en caniVTT
- CANI BABY : L'enfant doit être accompagné par un adulte



BULLETTIN D'INSCRIPTION

LE COUREUR		LE CHIEN	
Nom : _____	_____	Nom : _____	_____
Prénom : _____	_____	Race : _____	_____
Date de nais. : _____	_____	Année de naissance : _____	_____
Sexe : _____	_____		
Adresse : _____	_____		
_____	_____		
Tél : _____	_____	Sexe : _____	_____
Mail : _____	_____	N° tatouage : _____	_____
N° licence FSLC : _____	_____	N° puce : _____	_____
Club : _____	_____		
Autre licence canicross ou course a pied (joindre copie). Certificat médical de – 1 an obligatoire pour les non licenciés		Joindre une copie du carnet de vaccination. Les chiens doivent être âgés d'au moins 1 an (10 mois en cani Enfants)	
EPREUVE (Cocher votre choix)	Licenciés FSLC	Non licenciés FSLC	
Cani Adulte	8 €		10€ (2)
Cani VTT	8 €		10€ (2)
CaniEnfant 1	5 €		8 €
CaniEnfant 2	5 €		8 €
caniLoisir	8 €		8 €
Canimarche	8 €		10 €
Cani Baby	Gratuit		Gratuit

(2) Possibilité de licence à la journée (imprimé à renseigner au retrait des dossards)

Autorisation parentale : Je soussigné _____ autorise mon enfant _____ à participer au canicross de MARSEILLE le 23.10.2011.

Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat et futur.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance. Les licenciés FSLC bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Pour les concurrents non licenciés, il leur incombe de s'assurer personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien qu'ils ont sous leur garde, pendant toute la durée de la manifestation (responsabilité civile).

Je reconnais avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.

Date : _____

Signature du concurrent : (d'un parent, ou représentant légal, pour les mineurs)